



Jubilé de Sœur Marie-Thérèse Jarlégan
Saint-Aubin lès Elbeuf
Dimanche 6 septembre 2020

Lectures

Lecture du livre du prophète Ézéchiel (33, 7-9)

Psaume 94

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains (13, 8-10)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (18, 15-20)

Homélie

Chère Sœur Marie-Thérèse, vous venez de renouveler vos vœux après 50 ans de fidélité comme vous l'écrivez dans l'invitation, 50 ans de fidélité à la Parole de Dieu entendue, vécue, témoignée, annoncée.

« Celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi », dit St Paul (Rm 13, 8). Dans le milieu médical, dans le milieu social et paroissial, avec les gitans et les gens du voyage, vous avez cherché à accomplir « pleinement » votre mission de baptisée. Ce « pleinement » prend pour vous la couleur de la vocation religieuse qui vous a appelée à consacrer toute votre vie au sein de la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin.

Cette Loi est celle de la miséricorde : « Ne gardez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel » (Rm 13, 8). Jésus nous a appris à prier ainsi : « Remets-nous nos dettes comme nous les remettons », dans l'une des versions du Notre Père transmise par les évangélistes.

A chaque fois que nous faisons du mal, nous contractons une dette. Jésus sait que cela arrive. Et, dans l'Évangile, il nous donne le chemin pour effacer les dettes. Il propose ici que ce soit à l'initiative de celui qui est lésé : « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul » (Rm 18, 15).

C'est ce que nous appelons la correction fraternelle. Je ne vous connais pas assez ni, d'ailleurs, votre Congrégation pour savoir comment vous pratiquez cette recommandation de Jésus, qui est si délicate à mettre en œuvre.

Frères et sœurs, accueillons-la ensemble. Pour être fidèle à la Parole de Dieu, nous ne pouvons en écarter telle ou telle page qui serait trop difficile.

Recevons ce passage comme une bonne nouvelle. Jésus dit : « Si ton frère ... ». La Bonne nouvelle est d'abord pour vous, mes sœurs puisque Jésus s'adresse à ceux qui se reconnaissent « frères », donc sœurs !

« Si ton frère ... ». Jésus ne dit pas « Si ton ennemi ... ». Allons donc plus loin dans la Bonne nouvelle. Jésus nous dit que l'autre, même si son attitude est peu fraternelle, demeure fondamentalement notre frère. Oui, il l'est car, dans le cœur de Dieu, il demeure son enfant, son fils, comme chacun de nous. Cela m'aide beaucoup quand j'ai une difficulté de relation à penser que nous sommes frères et sœurs, que, dans le Royaume, nous serons assis à la même table familiale.

Accueillons, frères et sœurs, la recommandation de Jésus : aller parler « seul à seul » (Rm 18, 15), puis à l'aide de deux ou trois témoins, puis seulement à l'assemblée de l'Eglise. Bref, évitons les commérages, pour dire les choses aussi directement que le Pape François.

Une dernière remarque sur ce texte. Jésus y parle de l'Eglise. C'est rare, très rare puisque ce n'est que deux fois dans tout l'Evangile. Une fois pour annoncer à Pierre qu'il bâtira son Eglise sur Lui (Mt 16, 18). Et l'autre fois dans le texte que nous avons. Dans le texte qui concerne Pierre, Jésus ajoute immédiatement qu'il lui remet le pouvoir de délier sur terre. Ne s'agit-il pas de la même préoccupation ?

J'en tire deux conséquences :

- Nous parlons souvent, trop souvent de l'Eglise. Et pas assez souvent de la miséricorde, de la réconciliation de l'amour dont l'Eglise est le fruit.
- Notre Eglise a un péché que Jésus veut absolument lui retirer : le tort que les membres peuvent se faire entre eux. Les jalousies, les divisions, les commérages détruisent l'identité même de l'Eglise. Sr Marie-Thérèse, j'imagine que lutter pour la fraternité fait bien partie de votre mission de déléguée pastorale.

Chères Sœurs, la fraternité est l'essence même de votre vocation, d'où ce beau nom que vous entendez : « Ma sœur ». Je compte sur vous, Jésus compte sur vous pour que l'Eglise soit l'Eglise !

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.